



Commune de Lucens
Municipalité

Préavis n° 01 – 2019
au Conseil communal

Demande de crédit pour l'achat d'un lift pour véhicules utilitaires
Crédit demandé : Fr. 35'000.00

Lucens, le 11 février 2019

Table des matières

1. Objet du préavis	3
2. Situation actuelle	3
3. Proposition	3
4. Conclusions	4

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

La Municipalité de Lucens souhaite acquérir un lift pour véhicules utilitaires 7,2 tonnes, pour sécuriser le travail du mécanicien et simplifier le travail de levage des véhicules.

2. Situation actuelle

La Commune de Lucens est dotée d'un parc de véhicules important, permettant aux différents services d'accomplir au mieux leurs tâches.

Il s'agit pour le service de voirie de deux camionnettes, d'un transporter multi-usages Meili, d'un tracteur Landini, d'un tracteur John Deere, d'un Dumper, d'une balayeuse et d'un élévateur Manitou. Nous disposons également de trois voitures pour le service de conciergerie, le service de police et le service des eaux.

Un mécanicien est affecté à l'entretien de ces véhicules. L'atelier situé dans le bâtiment de la voirie permet de réaliser bon nombre d'opérations d'entretien et de réparations. Le fait de pouvoir réaliser ces tâches à l'interne permet de limiter les coûts et d'être plus réactif lors de pannes. Ceci est d'autant plus important en sachant que ces machines et véhicules sont, entre autres, nécessaires pour le service hivernal des routes.

De nombreuses opérations d'entretien ou de réparations nécessitent le levage du véhicule afin de pouvoir intervenir sur des éléments accessibles par-dessous. Actuellement, le levage se fait avec un cric, un côté à la fois, le véhicule est assuré à l'aide d'une chandelle. Cette façon de faire pose un réel problème de sécurité pour notre mécanicien, elle implique parfois de devoir travailler sous un véhicule plus ou moins "aguillé".

Le levage au moyen d'un lift permet également de réduire le temps d'intervention s'il est possible de soulever tout le véhicule afin d'intervenir sur les différents éléments sans avoir à soulever un côté puis l'autre, puis devant ou derrière. Il est également nettement moins pénible de pouvoir travailler à hauteur d'homme qu'à genou ou couché.

3. Proposition

La municipalité vous propose donc ce préavis en vue de l'achat d'un lift à quatre colonnes, d'une capacité de 7.2 tonnes, utilisable pour tous les véhicules. C'est un système à deux rampes, il serait équipé de deux traverses de levages permettant de soulever le véhicule des rampes pour, par exemple, démonter les roues.

L'option de l'achat d'un lift d'occasion a été envisagée, mais contrairement à un lift pour voiture, ce genre de lift de plus grande capacité est beaucoup plus rare sur le marché.

Une somme de Fr. 20'000.00 avait été prévue dans le budget 2019 pour cet achat, mais cette somme a été estimée sur des éléments incomplets. Ce montant budgété ne sera pas utilisé.

Ce préavis est basé sur une offre de la maison Safia qui se monte à Fr. 31'911.50 TTC, montage compris. Le préavis porte donc sur une somme de Fr. 35'000.00, y compris une réserve pour imprévus lors de l'installation.

4. Conclusions

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil Communal de Lucens,
Vu le préavis municipal N° 01-2019
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
Où le rapport de la commission désignée pour l'étude de cet objet,

Décide

1. D'autoriser la Municipalité à acheter un lift pour véhicules utilitaires 7,2 tonnes.
2. D'autoriser la Municipalité à financer le montant de Fr. 35'000.- par le biais de la trésorerie courante.

Municipal responsable : Vincent Bessard

Approuvé en séance de Municipalité le 11 février 2019

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


P. Gavillet



La Secrétaire :


C.-L. Cruchet

Annexes: Descriptif du lift